

De quelles firmes pharmaceutiques avons-nous besoin ?

Telle est la question centrale des **Rencontres-débats Prescrire** du 27 janvier 2022.

On a bien sûr besoin de firmes pharmaceutiques produisant en quantité et qualité nécessaires des vaccins et des médicaments dont la probabilité des bénéfices dépasse largement la probabilité d'effets nocifs.

La rapide mise sur le marché de vaccins efficaces en prévention des formes graves du covid-19 a montré la complémentarité fructueuse entre la recherche fondamentale publique, le développement pharmaceutique privé alliant grandes firmes solidement établies et petites start-ups, les financements publics de l'activité de "recherche et développement" (R&D) publique et privée, et les marchés énormes garantis et solvabilisés par des commandes publiques.

Mais ce succès a aussi un revers : des prix inabordables pour de nombreux pays, des capacités de production entravées par les règles de propriété industrielle, des contrats d'achats publics restés secrets, etc. Et un désintérêt relatif pour d'autres maladies qui continuent de sévir et tuer.

Cela pose la question des rôles des différents acteurs dans la R&D et dans la production des produits de santé : pour quels patients et quelles maladies ? À quel niveau de preuves de l'évaluation clinique ? Sur quels critères ? Avec quelles exigences de progrès thérapeutiques, au-delà des "innovations" techniques ? Avec quel prix de vente ? Suivant quelle répartition optimale des rôles entre acteurs publics et privés ?

Ce 27 janvier 2022, **Prescrire** invite différents acteurs à débattre sur ce sujet :

- du point de vue des patients : **Catherine Simonin** (France Assos Santé) ;
- du point de vue des soignants : **Martine Ruggli** (Présidente de pharmaSuisse, la société suisse des pharmaciens), **Bruno Boyer** (Président de la section Santé publique du Conseil national de l'Ordre des médecins français) ;
- du point de vue des firmes : **Nathalie Gimenes** (Présidente de Be-Concerned, École de Mines Paris Tech, Université Paris-Dauphine) ;
- du point de vue des agences de santé : **Leeza Osipenko** (Présidente de Consilium Scientific, London School of Economics, Responsable des avis scientifiques du NICE (Royaume-Uni) de 2014 à 2018) ;
- du point de vue historique et de la société : **Maurice Cassier** (sociologue, Centre de recherche médecine, sciences, santé, santé mentale, société (Cermes3), Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS).

Le débat sera introduit et mené par **Boris Hauray** (sociologue, Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux, Inserm).

Pour assister ou participer au débat, lire en page III.

Prescrire